

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA Court Terme Dollar

Catégorie d'actions : A Capitalisation USD (ISIN : FR0000436453)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « monétaire court terme ».

Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est de rechercher à surperformer le LIBID Dollar 1 mois, en investissant dans des titres du marché monétaire et de taux internationaux, sur un horizon de placement minimum recommandé d'un mois, après déduction des frais.

Politique d'investissement

L'OPCVM est activement géré afin de capturer les opportunités sur les marchés internationaux des instruments du marché monétaire et titres de créance court terme. Après avoir réalisé des analyses macroéconomiques et microéconomiques, les décisions d'investissement sont fondées sur :

- le positionnement sur la courbe de taux (la courbe de taux illustre la relation entre la durée de placement et le taux de rendement des obligations)
- la sélection de titres en fonction de la durée de vie résiduelle des titres et de la liquidité du fonds
- la sélection de l'émetteur
- l'allocation sectorielle

La mise en œuvre de la stratégie est réalisée dans le respect :

- d'un risque limité lié aux variations de taux que l'on assimile à la sensibilité aux taux d'intérêt. La maturité moyenne pondérée des actifs est inférieure ou égale à 60 jours
- d'un risque de crédit et de liquidité limités. La durée de vie des actifs ne dépasse pas 397 jours et la durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments en portefeuille ne dépasse pas 120 jours

L'OPCVM sélectionne des actifs libellés en US Dollars ou dans une autre devise, émis ou garantis par des Etats membres de l'OCDE ou des entreprises publiques ou privées de pays membres de l'OCDE dont la notation court terme est supérieure ou égale à A-2, sur l'échelle Standard & Poor's (ou équivalente chez toute autre agence de notation) ou qui sont considérés comme étant de haute qualité par la société de gestion. Il est précisé que la sélection des instruments de taux et de crédit ne se fonde pas mécaniquement

et exclusivement sur le critère de leur notation, mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant et d'appréciation de la haute qualité de l'instrument sélectionné (qualité de crédit, nature de la classe d'actif de l'instrument, appréciation des risques opérationnels et de contrepartie, profil de liquidité...).

Le risque de change sur une devise autre que le dollar est couvert.

Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée, par des investissements directs ou des prises en pensions ou encore par l'intermédiaire de produits dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir contre les risques de taux, de crédit et de change.

Indicateur de référence

Le taux LIBID (London Interbank Bid Rate) en dollars, 1 mois, capitalisé, correspond au taux Libor moins 0,125 %. Le taux LIBOR (London Interbank Offered Rate) est le taux d'intérêt interbancaire offert sur la place de Londres. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux offerts sur le marché bancaire à Londres pour une échéance déterminée et une devise donnée.

La composition de l'indice est disponible sur le site: www.thomsonreuters.com.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM: USD.

Durée de placement recommandée

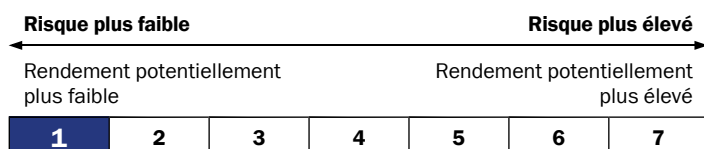
Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 mois.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour chaque jour ouvrable avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la dernière valeur liquidative connue. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à de faibles

variations dans des conditions normales de marché, mais pouvant néanmoins engendrer des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés monétaires

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de crédit: risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie: risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

FIXED INCOME

AXA Court Terme Dollar

Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements

de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,20 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

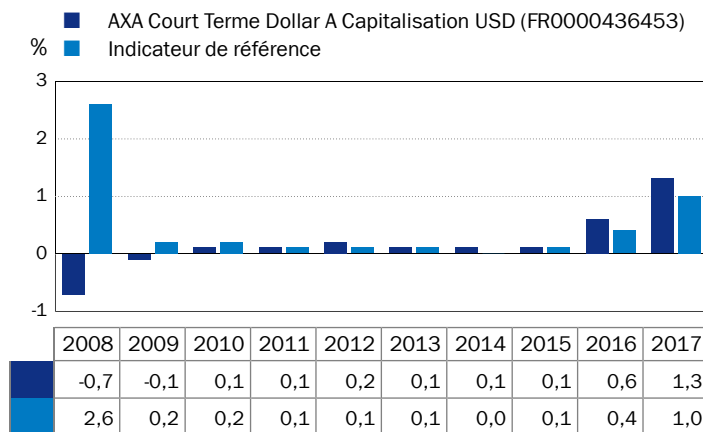
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2017. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 01/09/1994 et la catégorie de parts a été lancée en 1999.

Les performances passées sont calculées en USD et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires : plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site www.axa-im.com.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse

<https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : la dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande

auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité : l'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité : la responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.